

A lors que les futurs bacheliers ont jusqu'au 1^{er} avril pour compléter leur dossier, ce que les députés Pierrick Courbon (Parti socialiste) et Frantz Gumbs (Les Démocrates) écrivent dans le rapport de leur « mission flash » sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur aurait de quoi les intéresser. Publié fin février dans une relative discrétion, ce travail possède un immense mérite : celui d'écrire noir sur blanc ce que nombre de syndicats étudiants ou enseignants ne cessent de dénoncer depuis l'instauration de Parcoursup par la loi ORE (relative à l'orientation et la réussite des étudiants), en 2018. Qualifiée de « réussite sur le plan technique », la plateforme constitue surtout « un échec sur le plan politique » et sur celui des objectifs qui lui ont été assignés.

Pour le positif, les rapporteurs considèrent que « la plateforme de 2026 est plus performante que celle des débuts » avec l'ajout d'outils d'aide aux lycéens, un peu plus de transparence sur les attendus des formations et les chances de succès en fonction des profils. Pour le reste, ça marche beaucoup moins bien. Le rapport note en premier lieu que « Parcoursup ne peut être dissocié de l'environnement dans lequel il évolue » et « ne saurait à lui seul corriger des déséquilibres structurels », à savoir des « capacités d'accueil notablement insuffisantes dans certaines formations et certains territoires », et les moyens très insuffisants consacrés à l'orientation dans le secondaire. Ce que traduisent plusieurs des 51 propositions formulées par le rapport, comme celle de « rendre effectives les cinquante-quatre heures annuelles d'accompagnement à l'orientation » et d'« augmenter le nombre de psychologues de l'éducation nationale », en particulier en zone d'éducation prioritaire, en zone rurale et en outre-mer.

FILIÈRE ET LYCÉE, DEUX ÉLÉMENTS SURDÉTERMINANTS

Sur les deux principaux objectifs qui lui avaient été assignés dès 2018, la réduction des taux d'échec et de réorientation en licence et la réduction des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, le constat d'échec est implacable. Le nombre d'étudiants qui n'obtiennent pas leur licence en trois ou quatre ans n'a « presque pas baissé », écrivent ainsi les rapporteurs. Euphémisme : en réalité, selon une note Service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur, publiée en novembre 2025, la réussite des bacheliers de 2020, mesurée en 2024, était en baisse de 6,6 points par rapport à ceux de 2018. Et rien n'indique que cette tendance s'améliore pour les cohortes suivantes. Quant à la réduction des inégalités d'accès, « les grandes lignes de la composition sociale des étudiants (...) n'ont pas bougé », notent sobriement Pierrick Courbon et Frantz Gumbs.

Et cela commence dès l'amont de la plateforme dont le bon fonctionnement, consistant à « mettre en adéquation le profil des

candidats et les attendus de la formation, exige un accompagnement à l'orientation de qualité pour tous » dans le secondaire. Or au contraire, souligne le rapport, « l'orientation au lycée se caractérise par une grande inégalité des chances en fonction de l'environnement familial » – qui détermine en premier lieu la filière au bac et le lycée d'accueil, deux éléments surdéterminants dans Parcoursup. La plateforme agit, relèvent les rapporteurs, en « révélateur des limites de nos politiques publiques de l'orientation » et « contribue en parallèle à l'essor d'une marchandisation de celle-ci ». D'où la multiplication, d'une part, des officines

privées d'orientation ou de « coaching » et, d'autre part, l'explosion de l'offre de formations « du secteur privé lucratif, qui font (...) un argument marketing » de leur existence hors Parcoursup.

Dernier clou sur le cercueil : l'articulation entre Parcoursup et la réforme des baccalauréats, avec l'introduction des spécialités, « n'est pas performante », cinglent les deux députés. Outre les problèmes de calendrier, avec des bacheliers dont le sort se joue sur Parcoursup avant qu'ils aient accompli les principales épreuves du bac, « l'enseignement supérieur n'indique pas assez clairement les attendus » en matière

de choix de spécialités – au risque de jeter les lycéens dans des culs-de-sac. D'où des préconisations comme la suppression des lycées d'origine dans les dossiers, ou la transparence sur les attendus des filières en termes de spécialités et les critères (les fameux « algorithmes locaux ») selon lesquels se prononcent les commissions d'examen des vœux dans le supérieur. Autant d'aménagements urgents et indispensables, mais qui ne résoudre pas pour autant le choix politique de fond qui refuse aux étudiants le droit de s'inscrire librement dans la filière de leur choix. ■

OLIVIER CHARTRAIN



Parcoursup, révélateur des limites des politiques publiques

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Réduire les inégalités d'accès, diminuer les échecs et les réorientations en licence, améliorer l'orientation : même si la plateforme est une réussite sur le plan technique, sur tous ces objectifs, c'est un fiasco.